



Recyclabilité des emballages de la BEAUTÉ

—
Concevoir pour mieux recycler
en France



ÉDITO

L'essence même des produits de beauté est d'apporter quotidiennement hygiène, plaisir et bien-être à chacun d'entre nous. Cette belle vocation implique des attentes fortes de la part des utilisateurs en termes de qualité, de sécurité, mais aussi de respect de l'environnement. Cela implique également une responsabilité et un engagement de la part des entreprises du secteur.

Réduire l'impact environnemental des emballages de produits cosmétiques en facilitant leur recyclage est un point essentiel pour la FEBEA qui travaille de longue date avec Citeo pour leur donner une nouvelle vie. Cet engagement

s'est déjà concrétisé dans des actions de sensibilisation des consommateurs et de promotion du geste de tri, en particulier dans la salle de bain.

La recyclabilité est le 1^{er} argument des consommateurs en faveur d'un produit respectueux de l'environnement : à 64% dans l'univers de la beauté*

À travers ce guide « Concevoir pour mieux recycler en France » la FEBEA et Citeo abordent aujourd'hui le sujet de la prévention en mettant l'accent sur la recyclabilité des produits de beauté. 7 produits emblématiques du secteur et les problématiques

caractéristiques des enjeux du recyclage sont passés au crible pour identifier bons réflexes et conseils pratiques en faveur de la recyclabilité.

À cela s'ajoute une boîte à outils Citeo : des services compris dans votre contribution Citeo afin de d'accélérer facilement vos démarches d'éco-conception et d'en valoriser les résultats.

Citeo et la FEBEA remercient les entreprises qui ont contribué à la rédaction de ce guide : Chanel, Clarins, Coty, DSM Nutritional Products France, Eugène Perma, Groupe Rocher, Guinot, Johnson & Johnson, Laboratoires Expanscience, L'Occitane, L'Oréal, LVMH, Sisley et Fareva.

* Part des consommateurs qui considèrent qu'un emballage recyclable est un emballage qui respecte le mieux l'environnement, en % spontané, source Etude Shopper Citeo 2018

SOMMAIRE

Tri et recyclage : comment ça marche? 4

Les clés du succès de la recyclabilité 6

Diagnostics recyclabilité :
7 exemples d'emballages du secteur
de la beauté 12

- Flacon de shampoing en PET opaque
- Flacon d'après-shampoing en PP sombre
- Pot de crème en PP avec manchon
- Flacon de parfum en verre non sodo-calcique
- Palette de maquillage en ABS
- Emballage souple multi-matériaux
- Tube de crème en plastique et aluminium et sa coiffe en PP

La boîte à outils 20

CITEO

Citeo œuvre pour réduire l'impact environnemental des emballages ménagers et des papiers, en les transformant en nouvelles ressources.

Depuis 25 ans, les entreprises ont investi 10 milliards d'euros pour collecter, trier, recycler les emballages et les papiers. Cet engagement a permis de déployer la collecte sélective partout en France, de faire du tri le 1^{er} geste citoyen des Français et de créer des filières de recyclage, en partenariat avec les collectivités locales, les filières matériaux et les opérateurs.



Depuis plus de 125 ans, la Fédération des Entreprises de la Beauté (FEBEA) est au service des professionnels du secteur cosmétique : parfum, soin, maquillage, produits d'hygiène ou de toilette, produits capillaires...

La FEBEA est l'unique syndicat professionnel des entreprises fabricantes opérant en France.

Elle fédère plus de 300 adhérents représentant plus de 95 % du chiffre d'affaire du secteur.

Tri et recyclage des produits de la salle de bain

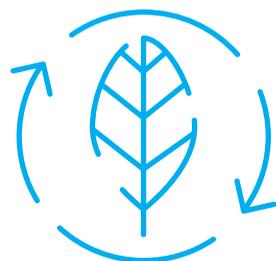
Aujourd'hui la grande majorité des emballages des produits cosmétiques se trient et se recyclent déjà. Flacons de gel douche et de shampoing, bouteilles de démaquillant, brumisateurs, flacons de parfum, étuis en carton sont déjà dans les consignes de tri. Mais, pour un recyclage effectif de ces emballages de la beauté, il y a deux pré-requis : le geste de tri du consommateur et la recyclabilité du déchet d'emballage.

Le geste de tri, 1^{ère} étape du recyclage

Les consommateurs (et surtout les plus jeunes) trient moins bien, ou de manière moins systématique, les produits de beauté. Parce qu'ils manquent de place dans la salle de bains ou ont des doutes sur les consignes de tri. Selon une étude Citeo, si **près de 90% des consommateurs suivent les consignes de tri** pour les étuis en carton des parfums et du dentifrice, **seulement 35% trient les flacons de vernis à ongles**. Alors rituel beauté oui, réflexe tri aussi!



La recyclabilité, pour donner une nouvelle vie à nos produits



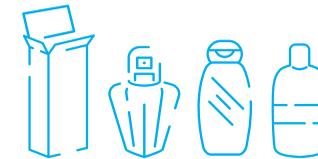
En France, un emballage est dit recyclable s'il peut intégrer, dès aujourd'hui, une filière de recyclage, c'est-à-dire s'il peut être **collecté, trié, recyclé** pour redevenir un autre emballage ou un produit, et ce **à l'échelle du territoire national**. Les éléments associés (bouchon, capsule, étiquette, pompe, etc) et les additifs entrant dans la composition de l'emballage **peuvent donc perturber les étapes du tri et du recyclage et impacter sa recyclabilité**. L'objectif de ce guide est de donner des exemples de bonnes pratiques pour augmenter la recyclabilité des emballages cosmétiques.

Vers une simplification des consignes de tri pour tous les emballages

AUJOURD'HUI



De matériaux et de formes très variés, les emballages de l'univers de la beauté ne sont pas tous dans les consignes de tri nationales: flacons en verre, étuis cartons, boîtes en acier ou aluminium le sont depuis 1993. Mais concernant les plastiques seuls les bouteilles et flacons les rejoignent dans le bac jaune à l'échelle nationale.



DEMAIN



Les consignes de tri sont en train d'être étendues à l'ensemble des emballages, en particulier à tous les plastiques, quelles que soient les résines et les formes. Le projet concerne toute la chaîne du recyclage, car si le geste de tri du consommateur se trouvera facilité, des efforts d'adaptation importants des systèmes de collecte et des centres de tri devront être réalisés. **Fin 2020, 50% de la population française sera concernée; le déploiement à l'ensemble de la population doit être effectif à l'horizon 2022.**



Doubler le recyclage des emballages en plastique

L'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques vise à doubler leur taux de recyclage, grâce au tri des pots, des boîtes plastiques, des tubes, des poches souples ou des films, très présents au sein des emballages cosmétiques.

Avec l'extension des consignes de tri, les consommateurs peuvent en effet trier tous leurs emballages. La séparation des différents flux de plastique, désormais dans le même bac de collecte, se fera par les centres de tri, après cette phase de collecte. L'objectif de ce geste de tri simplifié est bien d'optimiser le recyclage des emballages, sans que, nécessairement, tous puissent être effectivement recyclés. Les nouveaux emballages ainsi collectés seront, dans tous les cas, valorisés, et jamais déposés en centre d'enfouissement.

L'extension des consignes de tri à tous les emballages a également un effet sur le tri et le recyclage des autres matériaux présents historiquement dans les consignes nationales (acier, aluminium, cartons, briques et bouteilles/flacons en plastique). Au total c'est près de **4 KG** d'emballages ménagers en plus par an et par habitant qui seront recyclés.

Les clés du succès de la recyclabilité

Un emballage est recyclable s'il peut intégrer, dès aujourd'hui, une filière de recyclage, c'est-à-dire s'il peut être collecté, trié, recyclé pour redevenir un autre emballage ou un produit, à l'échelle du territoire français. Sa recyclabilité dépend de l'ensemble de ses matériaux, des éléments associés (bouchons, étiquettes, opercules, décors, barrières etc.) et des autres additifs (encres, colles, colorants...) entrant dans sa composition.

LES 3 QUESTIONS CLÉS POUR SAVOIR SI L'EMBALLAGE EST RECYCLABLE :



Mon emballage est-il dans les consignes de tri nationales?



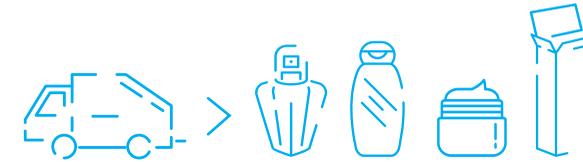
Une fois dans le bac de tri, la composition de mon emballage et ses éléments associés lui permettent-ils d'être correctement orienté vers une filière de recyclage en centre de tri.



Une fois chez le recycleur, la composition de mon emballage et ses éléments associés lui permettent-ils d'éviter toute perturbation du process et pollution de la matière recyclée?

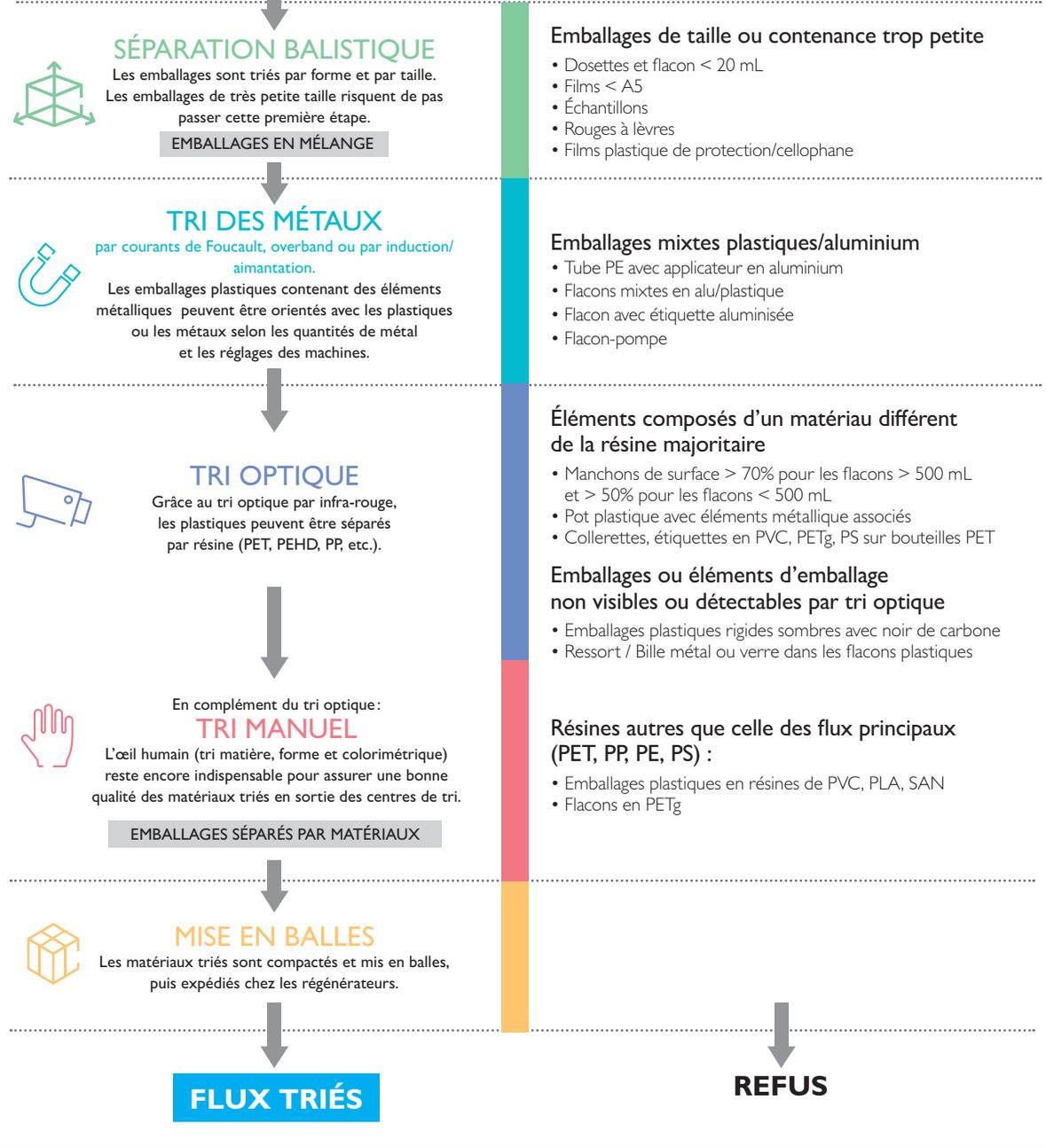


LES ÉTAPES DE TRI



EMBALLAGES TOUS MATÉRIAUX (hors verre)

ÉTAPES DE TRI SCHEMA TYPE



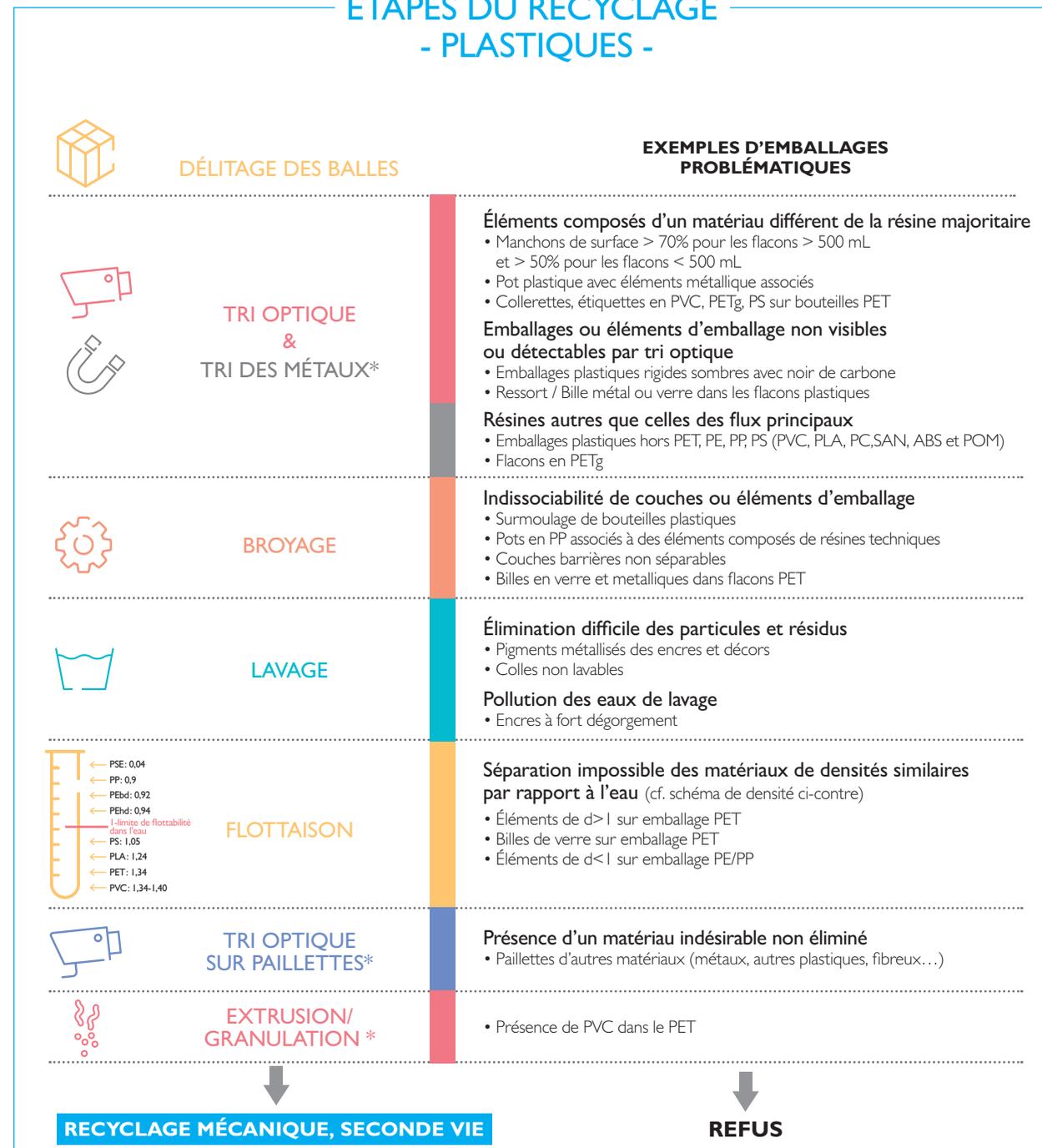
Source: Guide COTREP, 2017



Vers le recyclage des emballages

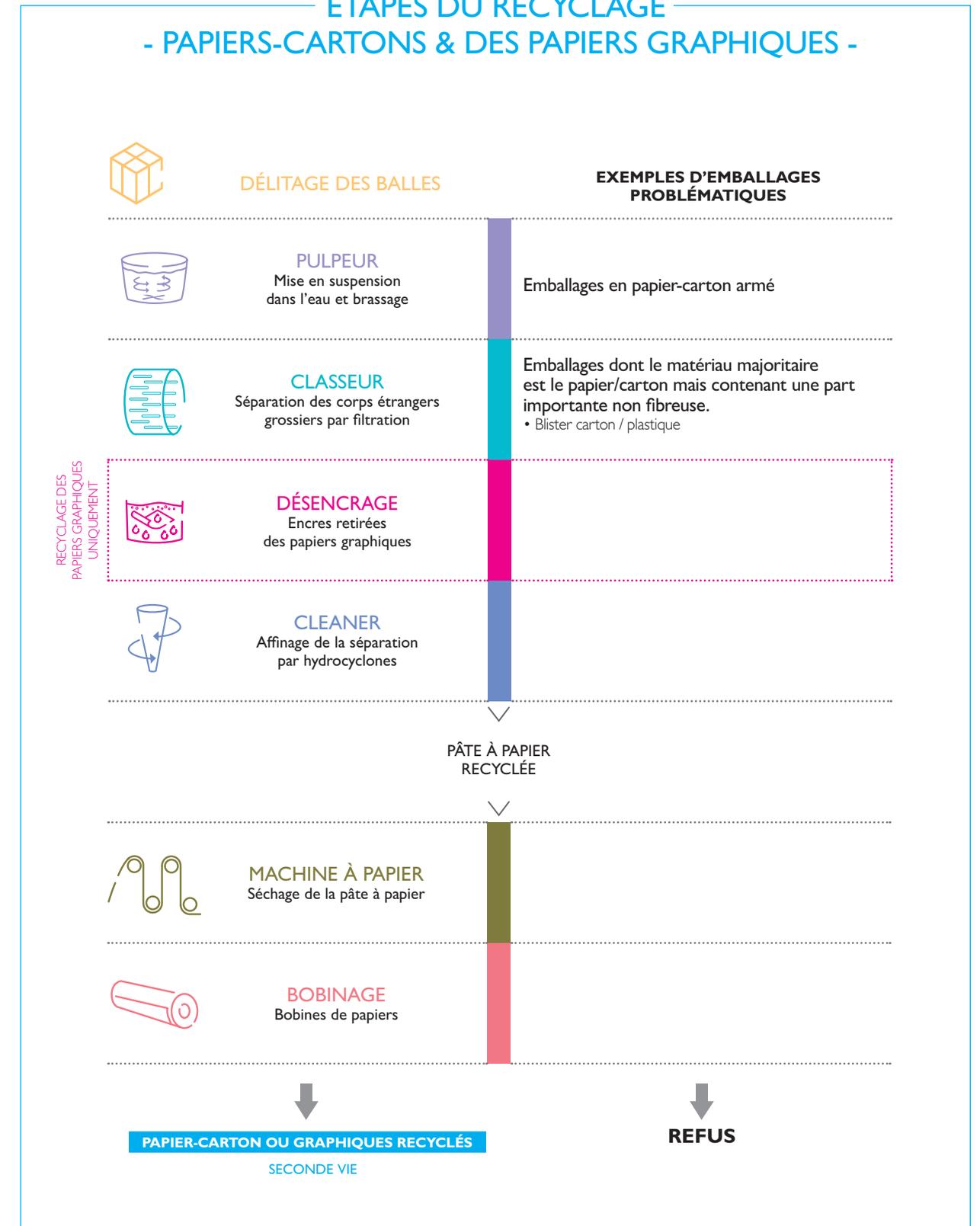
Une fois trié, chaque matériau suit désormais sa propre filière de recyclage, chez différents régénérateurs. À partir des balles de matériaux qu'ils reçoivent, ils produiront de la matière recyclée qui deviendra de nouveaux emballages ou intégrera de nouveaux produits.

ÉTAPES DU RECYCLAGE - PLASTIQUES -

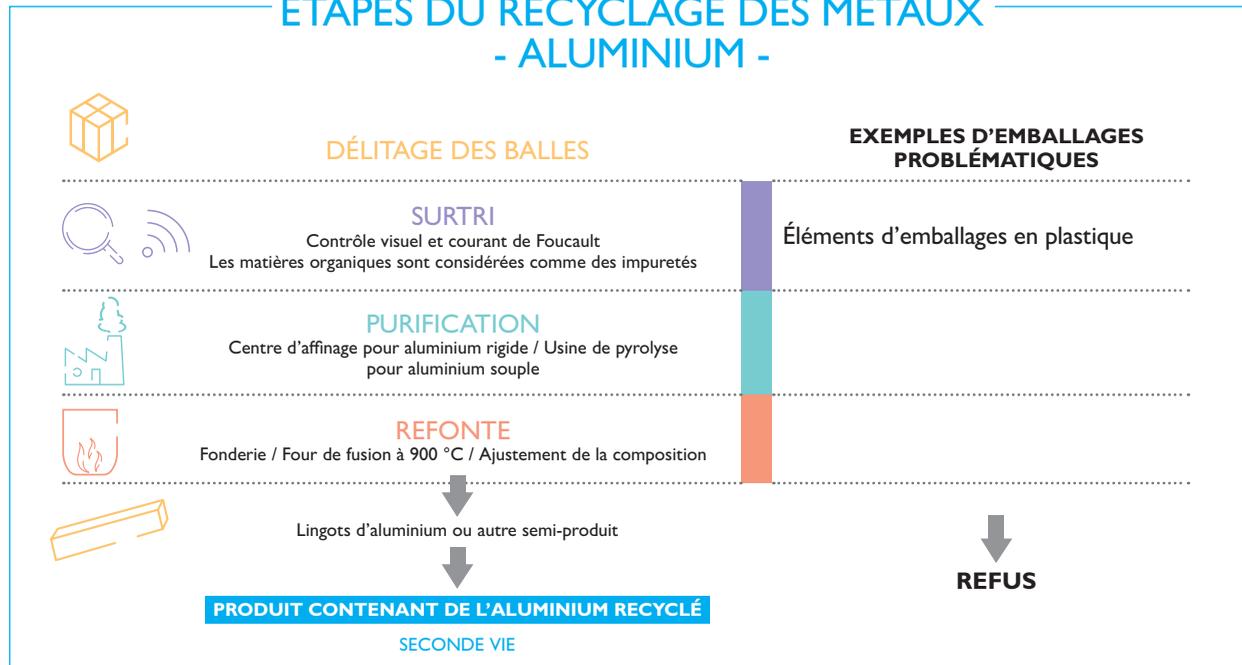


* Étape optionnelle selon les lignes de recyclage

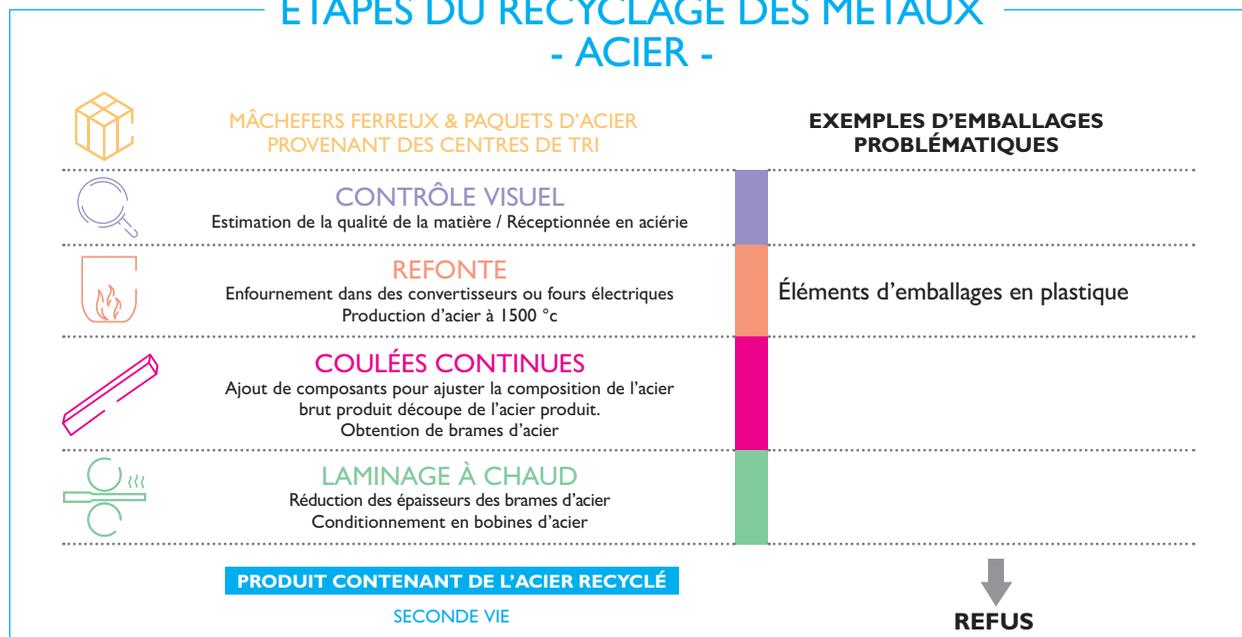
ÉTAPES DU RECYCLAGE - PAPIERS-CARTONS & DES PAPIERS GRAPHIQUES -



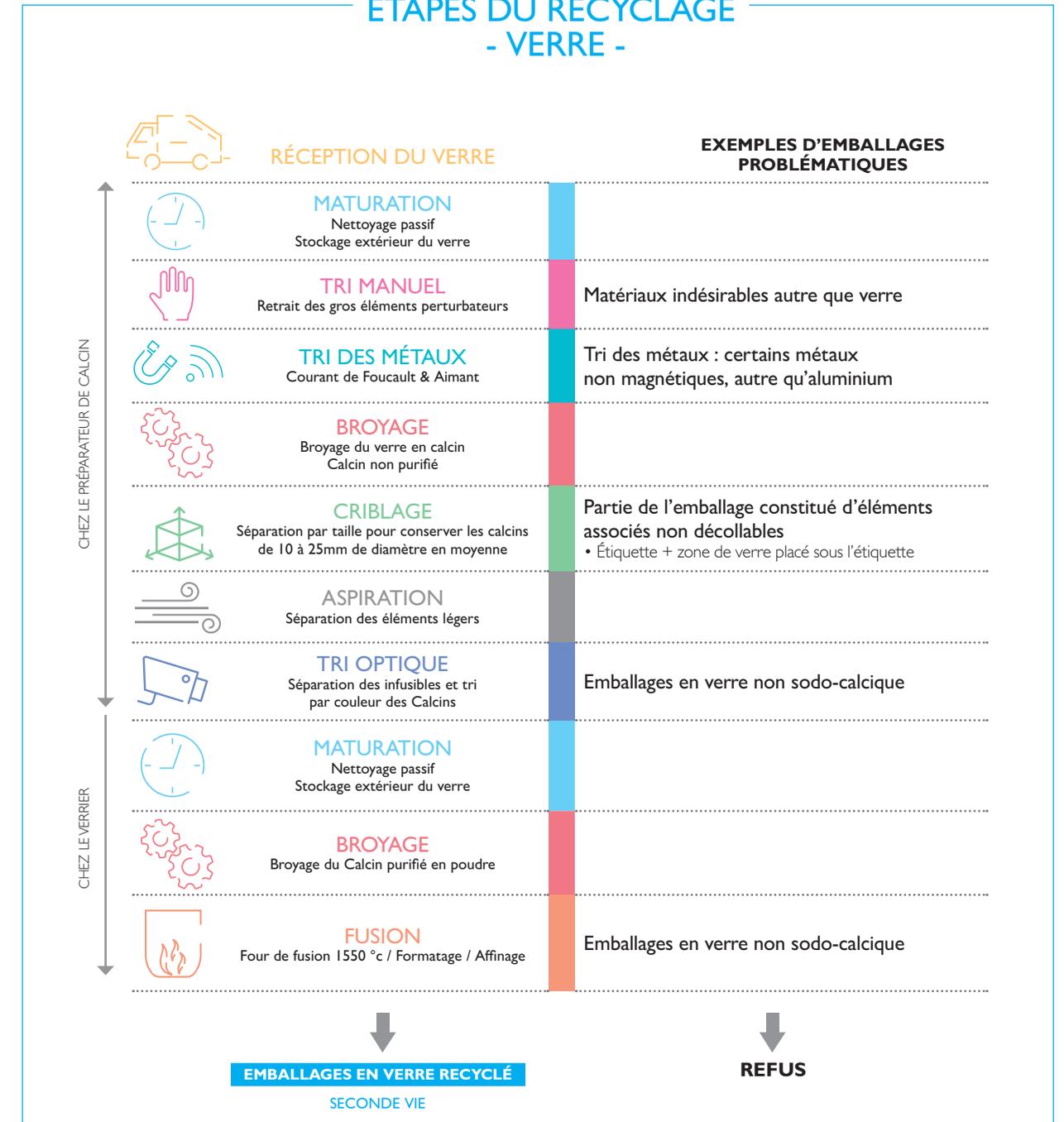
ÉTAPES DU RECYCLAGE DES MÉTAUX - ALUMINIUM -



ÉTAPES DU RECYCLAGE DES MÉTAUX - ACIER -

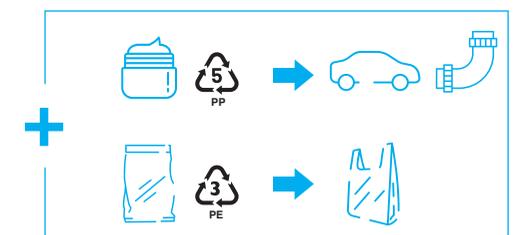
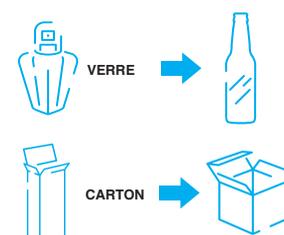


ÉTAPES DU RECYCLAGE - VERRE -



Les débouchés

L'extension des consignes de tri est l'opportunité d'identifier de nouveaux débouchés. Le développement de nouvelles filières de recyclage dépend de l'évolution des technologies industrielles. Citeo et ses partenaires travaillent à l'identification et au développement de ces débouchés dans le cadre de projets R&D menés via des appels à projets.



Diagnostics recyclabilité:

7 exemples d'emballages du secteur de la beauté

Citeo et la FEBEA ont mené le diagnostic recyclabilité de 7 produits-types fictifs, emblématiques des problématiques fréquemment rencontrées dans le secteur de la beauté. Pour chaque fiche vous trouverez les points d'impact potentiel pour le recyclage de ces emballages et une série de conseils pratiques illustrés qui vous aideront à détecter les pistes d'amélioration de leur recyclabilité. Chaque fiche emballage permet d'aborder des problématiques caractéristiques, décomposées au sein de la fiche.

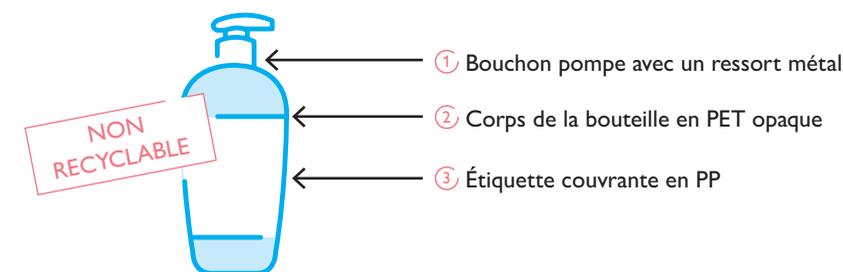


Les données présentées doivent être considérées comme des exemples à but d'illustration uniquement et ne doivent en aucun cas remplacer les informations contenues dans les fiches techniques des emballages réels. Il ne s'agit pas de bonnes pratiques mais d'un diagnostic recyclabilité d'emballages « types » du secteur de la beauté.

Les recommandations apportées ici sont valables au vu des solutions existantes à date et sont susceptibles d'évoluer (modernisation des centres de tri, nouvelles filières de recyclage etc).



UN EXEMPLE DE flacon de shampooing en PET opaque



3 PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

⇒ 3 actions à mettre en place pour améliorer la recyclabilité

① La présence de métal associé à du plastique

La présence d'éléments en métal dans le flacon pompe risque de perturber le recyclage de cet emballage: perte matière et/ou dégradation de la qualité de la matière recyclée.

⇒ Supprimez le bouchon pompe à ressort en métal afin d'améliorer la recyclabilité de cet emballage. Un bouchon en PP ou PE de densité inférieure à 1 est compatible au recyclage du flacon et sera recyclé. Pour un système de fermeture avec valve, privilégiez un élastomère de densité inférieure à 1, compatible au recyclage du PET.

② L'utilisation d'une charge minérale dans le PET pour le rendre opaque

L'utilisation d'un additif d'origine minérale dans du PET, et dans du plastique en général, vient dégrader la qualité de la matière recyclée et met ainsi en péril la pérennité de certains débouchés.

⇒ Limitez autant que possible l'utilisation de charge minérale opacifiante dans le PET. Si une charge est nécessaire, veillez à ne pas dépasser le seuil de 4% (malus Citeo).

③ La présence d'une étiquette trop couvrante

Une étiquette dont la taille est trop importante empêche le flacon d'être correctement détectée en centre de tri.

⇒ Étudiez la possibilité de réduire l'étiquette afin que celle-ci ne recouvre pas plus de 70% de la bouteille pour les grandes contenances (formats supérieurs à 500ml), pas plus de 50% pour les plus petits formats (inférieurs à 500ml).

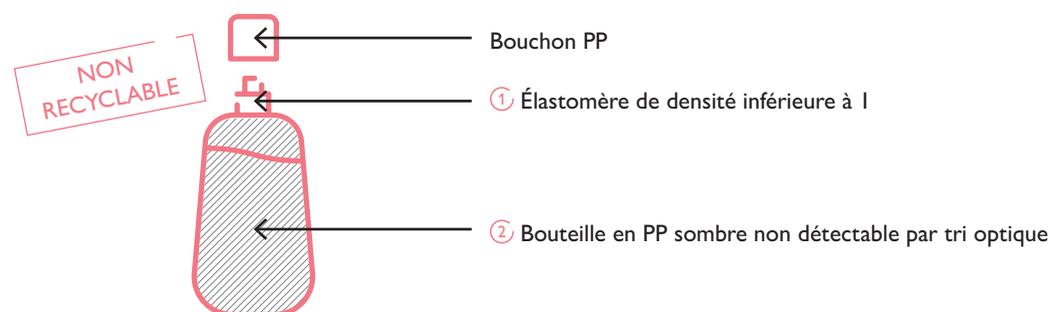
LE SAVIEZ-VOUS?

Les pompes ne sont pas systématiquement séparées de leur flacon par le consommateur, même si la conception de l'emballage peut faciliter cette séparation.

Toutefois, à date, Citeo ne recommande pas de demander au consommateur de faire cette séparation de manière systématique afin de ne pas complexifier le geste de tri. Force est de constater que toute complexité supplémentaire peut être un frein au geste de tri.

En 2020, Citeo lance une nouvelle étude afin de réévaluer la perception et l'acceptabilité de cette demande de séparation auprès du consommateur, dans un contexte de consignes de tri élargies sur l'ensemble du territoire.

UN EXEMPLE DE Flacon d'après-shampooing en PP sombre



2 PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

⇒ 2 actions à mettre en place pour améliorer la recyclabilité

① Un élastomère de densité inférieure à 1 non compatible au recyclage du flacon en PP

Une fois broyé, un élastomère de densité inférieure à 1 et les paillettes de PP, de densité également inférieure à 1, ne peuvent plus être séparés lors de l'étape de flottaison.

⇒ Privilégiez une valve de densité supérieure à 1 afin d'assurer la bonne séparation des paillettes en PP et de la valve. Celle-ci ne sera pas mélangée avec le flacon et ne viendra pas perturber le recyclage du flux PP.

② L'utilisation d'une solution colorante sombre non détectable par tri optique

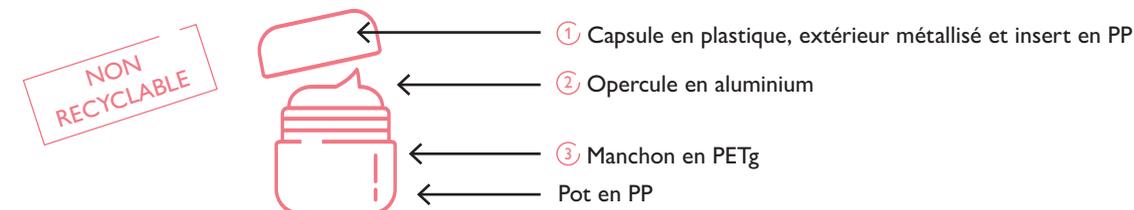
Certains emballages rigides de couleur sombre ne peuvent pas être recyclés à cause de l'utilisation d'une solution colorante sombre non détectable. Cette solution sombre empêche les emballages en plastique rigides d'être correctement identifiés en centre de tri puis orientés vers leur filière de recyclage.

⇒ Si vous souhaitez conserver votre couleur sombre, optez pour une solution colorante sombre validée par le COTREP. La liste des solutions validées est disponible sur la page Citeo dédiée à la thématique des emballages sombres « Emballages sombres : quels colorants, quels emballages choisir ? ». Si vous pouvez envisager un changement de couleur, étudiez la possibilité de basculer vers un emballage transparent ou translucide. En dernier recours, optez éventuellement pour un emballage de couleur claire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La problématique des emballages sombres non détectables est commune à tous les emballages en plastique rigide ! Toutefois, ce n'est pas la couleur sombre de l'emballage qui pose un problème mais bien l'utilisation de solutions colorantes non détectables. Citeo a lancé un plan d'action pour trouver des alternatives sombres détectables ! Toutes les informations sur le site Citeo : <https://www.citeo.com/le-mag/emballagessombres-en-plastique-comment-les-rendre-detectables-en-centre-de-tri-pour-mieux>

UN EXEMPLE DE Pot de crème en PP avec manchon



3 PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

⇒ 3 actions à mettre en place pour améliorer la recyclabilité

① La présence d'une capsule en plastique avec extérieur métallisé et insert en PP

La présence d'une capsule en PP métallisé vient perturber le recyclage du bouchon et du pot, si le bouchon reste sur celui-ci.

⇒ Supprimez le décor métallisé de la capsule en PP et étudiez la possibilité de basculer sur une capsule tout PP pour permettre le recyclage de l'emballage entier : pot et capsule.

② Limitez l'impact de l'opercule sur le recyclage du pot

⇒ Privilégiez un opercule pelable en plastique de densité supérieure à 1 ou un opercule pelable base PP, PE, EVOH (uniquement) de densité inférieure à 1.

Plus d'informations sur le recyclage des pots operculés sur le guide COTREP dédié : « La recyclabilité des pots et barquettes en plastique. »

Les opercules compatibles varient en fonction de la résine du pot.

③ La présence d'un manchon perturbateur du tri

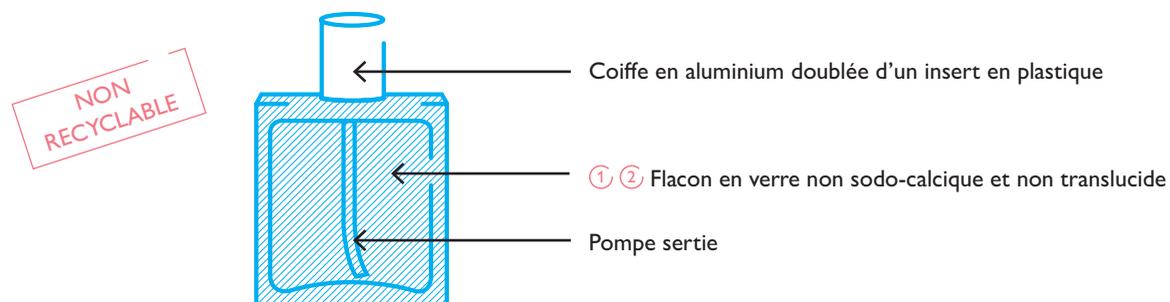
La présence d'un manchon en PETg empêche l'emballage d'être correctement identifié en centre de tri et d'être orienté vers sa filière de recyclage. Cet emballage sera donc envoyé vers les refus pour être valorisé énergétiquement.

⇒ Étudiez la possibilité de limiter le taux de couverture du manchon. Pour les volumes inférieurs à 500ml, privilégiez un manchon couvrant moins de 50% de la surface. Pour les volumes supérieurs à 500ml, privilégiez un manchon couvrant moins de 70% de la surface. Vous pouvez également étudier la possibilité de supprimer le manchon en le remplaçant par une étiquette compatible au recyclage du pot en PP, c'est-à-dire une étiquette en PE, PP, OPP, PET et PS (de densité > 1). Pour les pots en PP, une étiquette IML (In Mould Labelling) peut également être compatible au recyclage !

LE SAVIEZ-VOUS ?

On estime qu'un pot sur 2 est jeté avec son opercule ! Plutôt que d'inciter le consommateur à bien séparer l'opercule du pot, nous vous encourageons à privilégier un opercule qui sera facilement séparé lors des étapes de recyclage.

UN EXEMPLE DE Flacon de parfum en verre non sodo-calcique



2 PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

⇒ 2 actions à mettre en place pour améliorer la recyclabilité

① Laquage de verre translucide ou utilisation d'un emballage en verre non translucide

Un emballage en verre non translucide (verre laqué opaque ou teinté opaque) risque d'être identifié comme un emballage infusible non recyclable (grès ou céramique) lors de l'étape de tri optique, au début du processus de recyclage du verre. Aussi, un emballage en verre non translucide risque d'être éliminé chez le recycleur plutôt que d'être recyclé.

⇒ Pour que cet emballage en verre soit recyclé, choisissez un verre translucide.

② L'utilisation d'un verre sans filière de recyclage

Seuls les verres sodo-calciques, c'est-à-dire composé de silice, de sodium et de calcium, disposent d'une filière de recyclage. Les autres verres non sodo-calciques (verre technique, cristal, verres très transparents dit « blancs » utilisés pour les ampoules ou la vaisselle par exemple) ne pourront pas être recyclés.

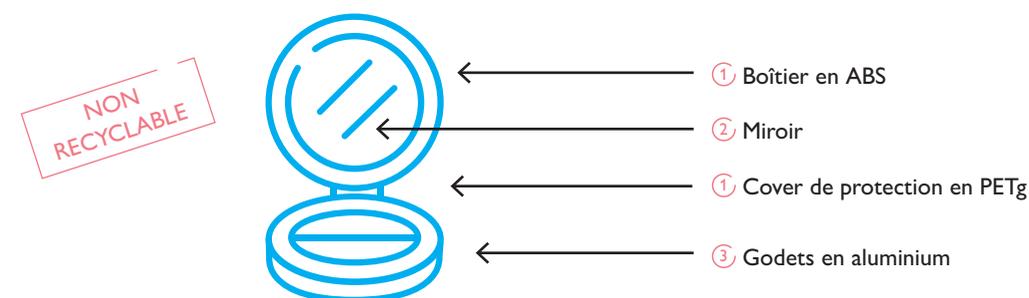
⇒ Pour que cet emballage en verre soit recyclé, choisissez un verre sodo-calcique translucide : transparent ou coloré (verre moulé épais).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour ce flacon en verre, l'ensemble des éléments en plastique, qu'il s'agisse de la pompe sertie ou de l'insert de la coiffe, ne sera pas recyclé quelle que soit la nature de la résine utilisée. En effet, ces éléments seront éliminés au moment du recyclage du verre, sans le perturber. Seuls les éléments en acier et en aluminium seront récupérés en amont du processus de recyclage du verre pour être à nouveau transformés !

En revanche, sur un emballage en plastique, l'utilisation d'une pompe aurait pu devenir problématique en fonction de la résine du flacon et de celle de la pompe. Pour connaître les compatibilités résines par résine, n'hésitez pas à vous référer au guide COTREP sur les plastiques.

UN EXEMPLE DE Palette de maquillage en ABS



3 PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

⇒ 3 actions à mettre en place pour améliorer la recyclabilité

① L'utilisation de résines plastiques sans filière de recyclage

Les emballages en ABS et en PETg ne disposent pas de filière de recyclage.

⇒ Privilégiez un plastique rigide mono-matériau disposant d'une filière de recyclage, c'est-à-dire en PET, PP ou PE pour le boîtier et le cover. Vous pouvez également étudier la possibilité d'utiliser d'autres matériaux disposant d'une filière de recyclage comme le carton, l'acier ou l'aluminium afin de rendre cet emballage recyclable. Attention toutefois à l'augmentation de l'impact environnemental éventuel pouvant résulter d'un changement de matériau.

② La présence d'un miroir non compatible au recyclage

Le miroir ne dispose pas de filière de recyclage dans le cadre des emballages ménagers. Associé à un plastique, celui-ci risque de devenir perturbateur du recyclage.

⇒ N'hésitez pas à proposer un miroir non associé et amovible ou à challenger sa présence lorsque celui-ci peut sembler inutile !

③ La présence de godets en aluminium

Les éléments en aluminium, dans cet exemple les godets, viennent perturber le recyclage des emballages en plastique dans lequel ces derniers sont insérés.

⇒ Étudiez la possibilité de remplacer les godets en aluminium par des godets compatibles au recyclage du boîtier, à déterminer en fonction du matériau ou de la résine plastique choisi.
Si le boîtier est en plastique, pour le godet, choisissez une résine dont la densité est contraire à celle du boîtier (exemple : boîtier de densité > 1, godet de densité < 1).

Place à l'innovation ! Il n'existe pas encore de solutions permettant de concilier les contraintes techniques métiers et celle du recyclage pour le sujet des godets en aluminium. Pourquoi ne pas également étudier la mise en place de recharges ?

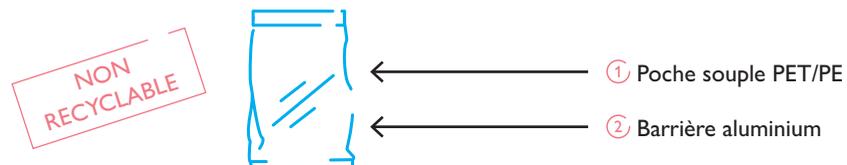
LE SAVIEZ-VOUS ?

Un miroir (si celui-ci est dissocié du boîtier) n'est pas considéré comme un emballage.

UN EXEMPLE DE

Emballage souple multi-matériaux

un sachet d'échantillon unidose en PET/Aluminium/PE
ou une éco-recharge en PET/PE



2 PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

⇒ 2 actions à mettre en place pour améliorer la recyclabilité

1 L'utilisation d'un emballage souple multi-matériaux sans filière de recyclage

Seuls les emballages en PE souple seront recyclés dans le cadre de l'extension des consignes de tri.

⇒ Étudiez la possibilité de passer vers un emballage souple en PE.

2 La présence d'une barrière aluminium perturbatrice du recyclage du plastique

Une barrière en aluminium est incompatible au recyclage des emballages en plastique, quelle que soit la résine utilisée.

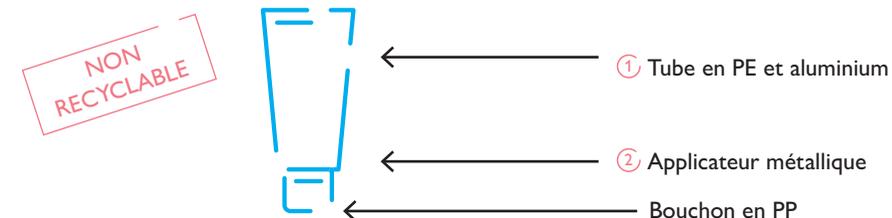
⇒ Challengez la nécessité d'utiliser une barrière pour cet emballage.
Si une barrière est effectivement nécessaire, étudier la possibilité d'utiliser une barrière EVOH, compatible avec le recyclage du PE souple.

LE SAVIEZ-VOUS?

Certaines barrières sont compatibles au recyclage des emballages en plastique; ici, l'EVOH pour un emballage souple en PE. Toutefois, un taux trop important d'EVOH dans le flux PE pourrait, à terme, dégrader la qualité du flux de PE. Veillez donc à utiliser la juste barrière nécessaire pour assurer la protection de votre produit !

UN EXEMPLE DE

Tube de crème en plastique et aluminium et sa coiffe en PP



2 PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

⇒ 2 actions à mettre en place pour améliorer la recyclabilité

1 L'utilisation d'une barrière aluminium non compatible au recyclage du tube dans l'Extension des Consignes de Tri

⇒ Étudiez la possibilité de basculer sur un tube mono PE. Si une barrière est nécessaire, privilégiez une barrière EVOH tout en limitant au maximum la quantité d'EVOH utilisée. Plus d'informations dans la synthèse du premier appel à projets « Amélioration de la recyclabilité » sur le site Citeo.com

2 L'applicateur métallique vient perturber le recyclage du tube en PE

⇒ Étudiez la possibilité de remplacer l'applicateur métallique par un élément compatible au recyclage du tube en PE : c'est-à-dire soit un applicateur en PE ou PP, soit un applicateur en plastique composé d'autres matériaux (silicone, EVA) de densité > 1. Celui-ci ne sera pas recyclé avec le tube mais ne viendra pas perturber son recyclage.

LE SAVIEZ-VOUS?

Si votre bouchon est en PP, il pourra être recyclé en mélange avec le PEhd issu du corps de l'emballage, du fait du taux d'utilisation de PP pour les emballages. En effet, les caractéristiques physico-chimiques du PEhd recyclé sont conservées et adaptées aux débouchés actuels dès lors que la concentration de PP ne dépasse pas 10% dans le flux PEhd au global.

Les applications de Citeo pour booster vos démarches d'éco-conception

Ces outils d'autodiagnostic vous permettent de faire le point et d'identifier des axes de progrès sur la recyclabilité et l'impact environnemental de vos emballages. Vous débutez dans votre démarche d'éco-conception ? Vous avez engagé des actions et vous souhaitez aller plus loin ? Choisissez l'application qui correspond à votre besoin.

TEST DE RECYCLABILITÉ



Testez immédiatement la recyclabilité de votre emballage

Décrivez votre emballage et obtenez immédiatement :

- une évaluation de sa recyclabilité globale et détaillée
- l'identification des éléments perturbateurs du recyclage
- une évaluation de vos emballages dans le cadre de l'extension des consignes de tri

tree.citeo.com



Accédez à ces applications depuis citeo.com

INTRODUCTION À L'ÉCO-CONCEPTION



Passez en revue l'ensemble du cycle de vie de votre emballage

Répondez à une vingtaine de questions adaptées aux emballages du secteur de la beauté et obtenez immédiatement :

- un état des lieux de votre démarche éco-conception
- des recommandations et un plan d'action personnalisé
- des propositions d'outils et de ressources pour passer à l'action

feel.citeo.com



INTRODUCTION À L'ÉCO-CONCEPTION



Réalisez le bilan environnemental de votre emballage

Décrivez votre emballage en détails (éléments, matériaux, poids, transport, transformation etc) et obtenez :

- le bilan environnemental du système complet d'emballage sur 5 indicateurs d'impacts environnementaux (effet de serre, contribution d'eau etc)
- la possibilité de comparer et tester l'impact de pistes d'éco-conception identifiées telle que la réduction du poids de l'emballage, l'intégration de matière recyclée, etc.

bee.citeo.com



POUR ALLER PLUS LOIN

Pour aller plus loin sur les emballages en plastique: le COTREP

Demandez l'avis des experts du COTREP – Comité Technique pour le Recyclage des Emballages en Plastique: enseignements généraux, analyses spécifiques ou protocoles de tests, ils vous aident dès la conception de votre emballage à développer des solutions recyclables, tout en permettant l'innovation.

Cotrep.fr



Comment valoriser vos efforts ?

En communiquant sur vos efforts en matière de recyclabilité, vous avez l'opportunité de répondre à cette attente.

64 %

des consommateurs du secteur de la beauté classent spontanément la recyclabilité comme premier critère d'un emballage respectueux de l'environnement.

(source : Étude Shopper Citeo 2018)

81 %

des Français souhaitent s'engager pour réduire l'impact environnemental et sociétal des produits.

(source : Édition 2017 du Baromètre Greenflex sur les Français et la consommation responsable)

Que dire à vos consommateurs ?

Pour les emballages qui sont déjà dans les consignes de tri au niveau national (emballages en carton, en métal, en verre, bouteilles et flacons en plastique) :

« Saviez-vous que cet emballage est recyclable ? En le déposant dans votre bac de tri, vous lui donnez une nouvelle vie »

Pour les autres emballages qui ne sont pas encore dans les consignes de tri (pots, tubes, emballages plastiques souples, sachets plastiques, recharges...), l'alternative est de mettre l'accent sur le geste de tri en précisant que dans certaines communes l'emballage se trie déjà et en précisant les sources d'informations disponibles :

« Dans certaines communes, cet emballage peut être déposé dans le bac de tri. Vérifiez si c'est le cas chez vous sur consignesdetri.fr ou grâce à l'appli Guide du tri »

Pour communiquer vos engagements pour la planète, vous pouvez aussi :



Donnez la bonne consigne de tri

Renseigner le consommateur sur la bonne consigne, c'est lui faciliter le tri et lui donner les moyens d'agir plus souvent et sans se tromper. Cela contribue à rendre le recyclage plus efficace.



Communiquez sur les bénéfices du recyclage

Economie de ressources naturelles, création de nouveaux objets : le recyclage permet d'offrir une nouvelle vie à la matière. Communiquer sur ces bénéfices permet de donner du sens au geste de tri de vos consommateurs.



Communiquez sur la conception de vos emballages

Informez le consommateur sur vos actions d'éco-conception c'est affirmer votre engagement pour réduire l'impact environnemental de vos emballages. Cette communication contribue à renforcer la confiance dans votre marque. Exemples de thématiques : amélioration de la recyclabilité, réduction de grammage ou de volume, intégration de matière recyclée, mise en place de recharge...



Valorisez votre contribution pour la prévention et le recyclage

L'engagement d'une marque pour l'environnement a le pouvoir d'influencer la décision d'achat. À ce titre, la contribution que vous versez chaque année à Citeo est un engagement fort ! Valorisez le montant de votre contribution et convertissez-la en nombre d'habitants desservis par le dispositif de tri et de collecte qu'elle finance !



Imprimé sur papier recyclé.
Tous les papiers se trient et se recyclent,
ce document aussi!



Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

www.citeo.com